



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 62936

### Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la situation du site des ruines de Séchilienne. Les différentes études ont mis en lumière le risque d'éboulement du massif rocheux du Mont-Sec, qui aurait des conséquences importantes à la fois pour le hameau de l'Ile-Falcon et pour la Romanche. Diverses mesures préventives ont été prises par le Gouvernement : une procédure d'expropriation des habitants de l'Ile-Falcon a été entamée en 1997, et une galerie permettant d'évacuer le débit de la Romanche a été percée. D'autres mesures sont à l'étude, dont la réalisation d'un tunnel hydraulique et/ou routier dans ce massif montagneux. Ce tunnel, en cas d'éboulement au volume important, simultané à une crue de la Romanche, permettrait de détourner la Romanche, et par conséquent d'éviter l'inondation de la zone sud de l'agglomération grenobloise et la pollution de l'eau par les usines chimiques à proximité. Un nouveau rapport, intitulé « expertise relative aux risques d'éboulement du versant des ruines de Séchilienne », dit « Rapport Panet », commandé par la direction de la prévention de la pollution et des risques, a été rendu public récemment. Le collègue d'experts chargé de ce rapport a confirmé le risque d'éboulement à court terme mais a revu à la baisse les hypothèses concernant le volume de l'éboulement (2,2 à 2,6 millions de mètres cubes contre 5 à 7 millions pour le CETE de Lyon). Ces nouvelles estimations font craindre à certains une minimisation du risque par le Gouvernement, et par conséquent une modification des plans préventifs envisagés, dont celui concernant le percement du tunnel. Il lui demande de répondre à ces inquiétudes en lui confirmant la volonté du Gouvernement de mener à terme ce projet de tunnel.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la situation du site de Séchilienne. Les risques d'éboulement majeur du massif rocheux du Mont-Sec au lieu-dit les « Ruines » de Séchilienne ont fait l'objet d'études approfondies et d'une mise sous surveillance, depuis les chutes de blocs importants enregistrées dans les années quatre-vingt et notamment en 1985. Les scénarios d'éboulement estimés par les experts géotechniciens ont fait l'objet, comme il est souligné, de mesures préventives proportionnées : merlon de protection et déviation de la RN 91, expropriation pour risque naturel majeur sur le périmètre soumis aux effets directs et indirects, étude et réalisation d'une galerie de dérivation de la Romanche, d'une capacité de 50 mètres cubes seconde et des ouvrages de raccordement aval et d'entonnement amont, mise au point d'un dispositif d'alerte de la population et d'un plan d'évacuation et de secours. En juin 1999, il a été fait appel à un collège d'experts européens, spécialistes dans le domaine de la mécanique des roches et ayant participé directement à l'étude de mouvements comparables en Suisse et en Italie. Les résultats de cette expertise apportent un éclairage complémentaire sur les scénarios crédibles en termes de probabilité d'occurrence et de délais. Le scénario considéré par les experts comme vraisemblable à court terme (dix ans), serait de 2,9 à 3 millions de mètres cubes. L'éboulement de 20 à 25 millions de mètres cubes est considéré comme très improbable à court terme et peu probable à moyen terme. On rappelle que les hypothèses de barrage complet de la vallée étudiées antérieurement par les techniciens reposaient sur des scénarios d'éboulements de plus de 5 millions de mètres cubes. La nature et les caractéristiques des risques

correspondant au scénario de 3 millions de mètres cubes devraient permettre de confirmer rapidement les limites géométriques et volumétriques des matériaux éboulés, de préciser la capacité d'absorption du merlon de protection existant et d'analyser les risques hydrauliques en décollant. Ces études, actuellement en cours d'élaboration, permettront d'affiner les parades à mettre en oeuvre. Dans l'attente de ces résultats, il est prématuré d'affirmer qu'un second tunnel est absolument nécessaire pour assurer la sécurité des populations. Parallèlement sont poursuivies les études géologiques et géotechniques par le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Lyon avec l'appui du laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC). La surveillance du site est par ailleurs renforcée par la mise en oeuvre opérationnelle d'un distancemètre par micro-ondes radar unique en Europe, qui permet de suppléer la carence des systèmes optiques en conditions défavorables. Des repères géodésiques complémentaires ont également été implantés dans les zones voisines du secteur très actif. Ceux-ci permettront d'en préciser les limites d'extension.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gilbert Biessy](#)

**Circonscription :** Isère (2<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62936

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juin 2001, page 3606

**Réponse publiée le :** 12 novembre 2001, page 6458